

France Titres

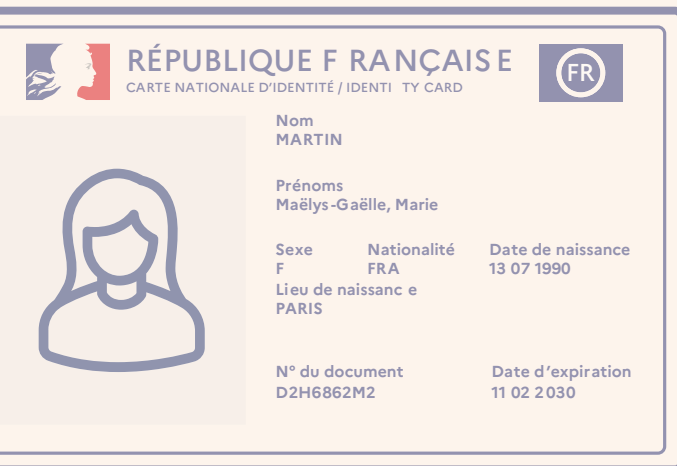
Titres sécurisés
Démarches en ligne
France Identité

**SIMPLIFIER
INNOVER
SÉCURISER
ACCOMPAGNER**

**pour déployer
les usages de demain**

Sommaire

Une Agence innovante en perpétuelle transformation	5
<ul style="list-style-type: none">• Le mot d'Anne-Gaëlle Baudouin, préfète, directrice générale de France Titres• De la dématérialisation des démarches à la dématérialisation des titres• France Titres en bref	
La feuille de route 2024-2026	6
<ul style="list-style-type: none">• Garantir la délivrance des titres sécurisés• Dématérialiser et simplifier les démarches essentielles et les titres• Installer l'identité numérique régaliennne dans le paysage français et européen• Accompagner les bénéficiaires des services et préparer les usages de demain• Zoom sur les titres sécurisés produits par France Titres	
Notre feuille de route en un coup d'œil	7
France Identité : l'identité numérique régaliennne fondée sur la carte d'identité	8
<ul style="list-style-type: none">• De nombreux usages déjà possibles pour sécuriser et simplifier le quotidien• En 2025...• Avec l'identité numérique certifiée, l'accès aux démarches sensibles	
La satisfaction des usagers et l'accompagnement des acteurs sur le terrain	9
<ul style="list-style-type: none">• À l'écoute des particuliers et des professionnels• Un portail en ligne repensé pour simplifier les parcours usagers• Le CCC (Centre de Contact Citoyens) en chiffres (2024)	
Les usages de demain	10
<ul style="list-style-type: none">• Les usages de demain se préparent avec leurs bénéficiaires• + de simplicité, + de sécurité, + de proximité	



Une Agence innovante en perpétuelle transformation

Le mot d'Anne-Gaëlle Baudouin
préfète, directrice générale de France Titres



« France Titres est résolument engagée dans le déploiement de nouveaux services et l'accompagnement des usages de demain. »

De la dématérialisation des démarches à la dématérialisation des titres

La création de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), en 2007, procède de la volonté du ministère de l'Intérieur de disposer d'un opérateur dédié pour soutenir l'ensemble de la chaîne de délivrance des titres sécurisés, dans le contexte de la dématérialisation des démarches administratives.

Si l'instruction des demandes de titres reste une prérogative des préfetures, l'Agence est présente sur toute la chaîne de délivrance : gestion du portail ants.gouv.fr,

maîtrise d'œuvre des systèmes d'information qui sous-tendent les démarches, convention avec l'Imprimerie Nationale pour la production des titres, et contractualisation avec La Poste et Chronopost pour leur acheminement.

En outre, pour accompagner les bénéficiaires de ces services dans leurs démarches numériques, l'Agence a créé le Centre de Contact Citoyens, qui s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels (mairies, préfetures, professionnels de l'automobile et France services).

Fort de cette expérience dans la dématérialisation des démarches en ligne, l'Agence a accueilli le programme France Identité Numérique, qui constitue désormais une brique essentielle de la souveraineté numérique en matière d'identité.

C'est à cette occasion que l'Agence nationale des titres sécurisés a pris aussi le nom de France Titres en février 2024.

France Titres a ainsi montré sa capacité à prendre le virage numérique pour répondre aux enjeux de souveraineté et de sécurité, en France et au niveau européen.

L'Agence est en effet cheffe de file du consortium européen Potential, qui vise à développer des usages interoperables reposant sur les identités numériques régaliennes des États membres. Ce consortium regroupe 144 participants issus de 19 États membres et de l'Ukraine. Il participe à la construction d'un espace numérique de confiance et ouvre des perspectives stratégiques majeures pour la création d'écosystèmes respectueux de la souveraineté des États (gouvernement, banque, assurance, téléphonie...).

France Titres en bref

France Titres - Agence nationale des titres sécurisés est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur.

L'Agence a été créée le 22 février 2007. Le décret n°2024-146 du 26 février 2024 étend les missions de l'Agence et l'autorise à porter le nom de France Titres.



La feuille de route 2024-2026

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2024-2026 fixe les ambitions stratégiques de l'Agence. Il se décline en une feuille de route qui consiste à la fois à consolider les missions historiques de l'Agence en matière de délivrance des titres et à préparer l'avenir, où la souveraineté numérique représente un enjeu stratégique majeur.

Garantir la délivrance des titres sécurisés

- Conception, production et acheminement des titres sécurisés.
- Supervision et contrôle de la qualité et de la traçabilité de la chaîne de production, respect des engagements en matière de délais et de sécurité.
- Anticipation de l'évolution de la demande de titres afin d'assurer un approvisionnement optimal.
- Modernisation et sécurisation des titres pour répondre aux exigences européennes et aux évolutions de la société et des usages.

Dématérialiser et simplifier les démarches essentielles et les titres

- Développement et maintenance de systèmes d'information performants et sécurisés pour accompagner la dématérialisation des démarches.
- Gestion du portail ants.gouv.fr, point d'entrée pour les démarches liées aux titres sécurisés.
- Pilotage de projets d'envergure tels que le programme de refonte du Système d'immatriculation des véhicules (SIV), conduit par la Délégation à la Sécurité routière et France Titres, qui figure parmi les grands projets de l'État.



- Gestion de services numériques de confiance :
 - COMEDC pour simplifier l'échange dématérialisé des données d'état civil et lutter contre la fraude ;
 - Doc Vérif qui permet de vérifier la validité des titres (passeports, CNI et cartes de séjour) ;
 - l'application Simplimmat pour la cession et l'immatriculation des véhicules d'occasion.

Zoom sur les titres sécurisés produits par France Titres

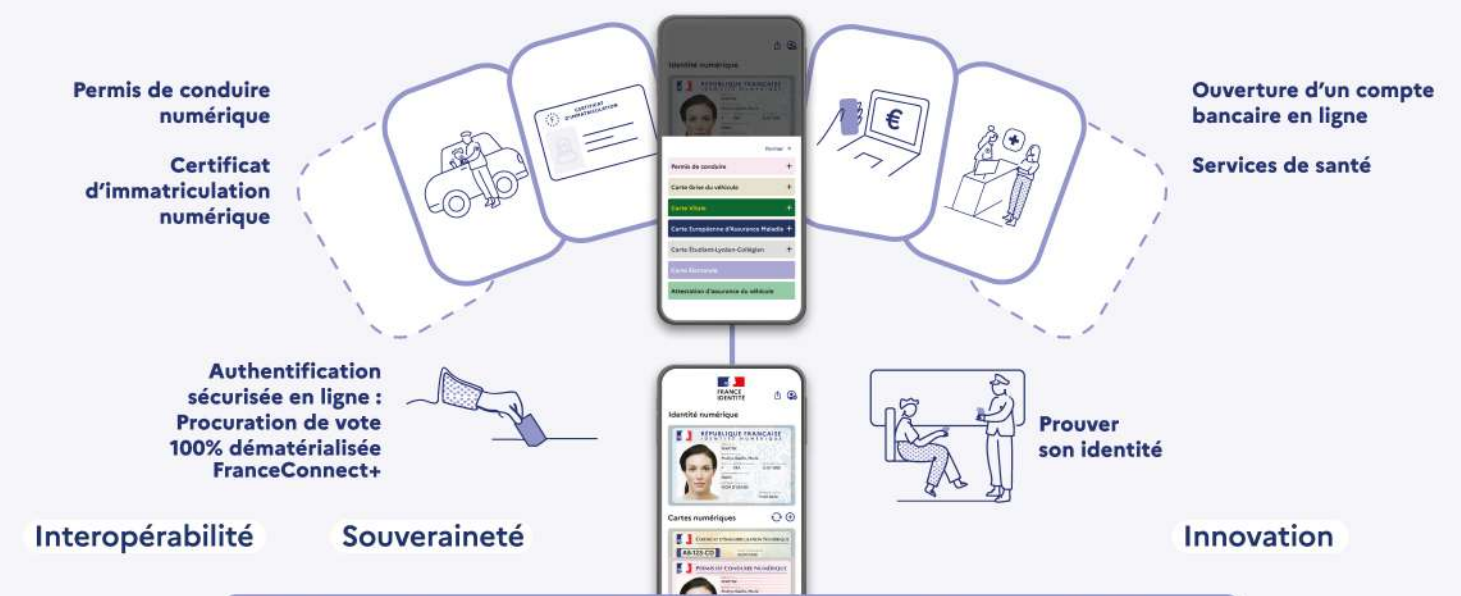


Installer l'identité numérique régaliennne dans le paysage français et européen

- Généralisation de l'application France Identité en 2024, qui offre aux citoyens une solution souveraine pour s'identifier en ligne et en face-à-face.
- Pilotage de projets européens visant à développer des usages permettant aux citoyens européens, grâce à leur identité numérique régaliennne, d'accéder à divers services (banque, assurance, téléphonie...).

Accompagner les bénéficiaires des services et préparer les usages de demain

- Priorisation de la satisfaction des usagers en veillant à l'accessibilité des services.
- Renforcement des liens avec les territoires.
- Implication des usagers dans la gouvernance de l'Agence pour mieux répondre à leurs attentes.



Déployer les usages de l'identité numérique régaliennne en France et en Europe aujourd'hui et demain



Placer l'utilisateur au centre et accompagner l'écosystème



Garantir la délivrance des titres sécurisés

France Identité : l'identité numérique régaliennne fondée sur la carte d'identité



L'application France Identité, en s'appuyant sur la nouvelle carte d'identité, offre un niveau de sécurité jamais atteint en France pour l'accès aux services en ligne. En outre, elle permet de disposer dans son smartphone d'une version numérique des titres, ce qui ouvre des perspectives de simplification radicale pour de nombreuses situations de vie.

Disponible depuis février 2024, pour tous les usagers âgés de plus de 18 ans détenteurs de la carte d'identité au format carte bancaire et d'un téléphone compatible, l'application France Identité permet à chacun de prouver son identité en ligne comme dans le monde physique.

Cette innovation répond aux besoins quotidiens des citoyens, en les protégeant contre les risques d'usurpation d'identité. En effet, elle garantit une identification fiable et une authentification sécurisée, qui permettent de se prémunir des fraudes à l'identité et des fuites de données.



+ 1,5 million

de personnes ont déjà créé leur identité numérique régaliennne en 2024

france-identite.gouv.fr



Scannez le QR code pour télécharger l'application France Identité

De nombreux usages déjà possibles pour sécuriser et simplifier le quotidien

- **Importer son permis de conduire**, pour l'avoir dans son smartphone en cas de contrôle par les forces de l'ordre ;
- **Accéder à + de 1 800 services en ligne** en s'authentifiant via FranceConnect, sans risque de phishing (hameçonnage) ;
- **Prouver son identité** en face-à-face avec la carte d'identité numérique ;
- **Générer des justificatifs d'identité** à usage unique sans dévoiler toutes ses données personnelles, véritable alternative à la photocopie de la carte d'identité.

En 2025...

- Disposer de son **certificat d'immatriculation numérique (carte grise)**
- S'authentifier pour accéder à l'application **carte Vitale (ApCV)**
- Faire contrôler son identité dans les **TGV Inoui**

À partir de mars : l'activation de l'identité numérique au moment de la remise de la carte d'identité devient possible, sur demande de l'utilisateur.

Avec l'identité numérique certifiée, l'accès aux démarches sensibles

Chaque citoyen qui utilise France Identité peut faire certifier son identité numérique en mairie. Une identité numérique certifiée permet de réaliser les démarches les plus sensibles :



Procuration de vote 100% en ligne

FranceConnect+ (MaPrimeRénov', monCompteFormation...)

La satisfaction des usagers et l'accompagnement des acteurs sur le terrain

À l'écoute des particuliers et des professionnels



Le Centre de Contact Citoyens incarne cet engagement en offrant un service d'assistance complet aux particuliers et aux professionnels.

- Le CCC répond par courriel et par téléphone aux questions des particuliers relatives à leurs démarches en ligne concernant le certificat d'immatriculation (carte grise), le permis de conduire et l'identité numérique. Il répond également aux questions portant sur les téléprocédures s'adressant aux étrangers en France.
- Des lignes dédiées sont disponibles pour les professionnels de l'automobile, auto-écoles, CSSR ainsi que pour les agents des préfectures, mairies et France services.



Pour améliorer le service rendu, de nouveaux services sont également en cours de déploiement : chatbot accessible depuis le portail ants.gouv.fr et callbot accessible en appelant le 34 00. À terme, ces services ont vocation à être de plus en plus personnalisés.

Le CCC en chiffres (2024)



+ 3,6 millions appels reçus



+ 3,5 millions courriels reçus

Un portail en ligne repensé pour simplifier les parcours usagers



Le portail ants.gouv.fr, point d'entrée unique pour les démarches portant sur les titres sécurisés pour les citoyens français (certificat d'immatriculation, permis de conduire, carte d'identité, passeport), est en constante évolution pour simplifier l'expérience usager. Ainsi, depuis 2022, le portail donne accès à la plateforme RDV Mairie, qui facilite la prise de rendez-vous en mairie pour toutes les demandes de titres d'identité, et fluidifie le parcours citoyen.

Le portail ants.gouv.fr s'attache à respecter les exigences d'accessibilité du RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) et le système de design de l'État (DSFR).



Les usages de demain

Les usages de demain se préparent avec leurs bénéficiaires

France Titres a à cœur de placer les bénéficiaires au centre de ses priorités en les intégrant dans sa gouvernance. Le COP 2024-2026 a institué un Conseil d'Orientation Stratégique (COS), qui s'est réuni pour la première fois en décembre 2024. Cette instance rassemble les donneurs d'ordre de l'Agence, des personnalités qualifiées et des représentants des usagers afin de mieux prendre en compte leurs attentes dans la définition des ambitions stratégiques de France Titres et la mise en œuvre de son programme de travail.



+ de simplicité

- Des démarches administratives toujours plus accessibles grâce à des plateformes numériques performantes et intuitives ;
- Un portefeuille numérique pour accéder à tout un ensemble de services dans un cadre sécurisé à l'échelle européenne.



+ de sécurité

- Une modernisation continue des titres sécurisés : de nouveaux formats de titres qui répondent aux exigences de sécurité à l'état de l'art et anticipent les besoins futurs ;
- Des technologies avancées pour mieux lutter contre la fraude et protéger les données personnelles ;
- Une identité numérique régaliennne sur son smartphone : chaque citoyen peut justifier de son identité de manière rapide et fiable et accéder facilement à de nombreux services.



+ de proximité

- Des liens renforcés avec les acteurs de proximité : France Titres accompagne au quotidien les préfetures, les mairies et les France services grâce à un accès dédié au centre d'appel, une équipe de patrouilleurs, des outils de pilotage et des supports de communication (formations, newsletters...).



Pour en savoir plus sur **France Titres**

ants.gouv.fr

Pour en savoir plus sur **France Identité**

france-identite.gouv.fr



Nos partenaires :



@FranceTitres

